

Nos « origines littéraires » devenues « littérature compassée »¹. Lectures du XIX^e siècle dans les manuels d'histoire de la littérature canadienne-française/québécoise

Qu'est-ce qu'un classique québécois? Question spéculative à laquelle s'attaquait récemment Robert Melançon, reprenant pour le compte de la tradition littéraire d'ici une réflexion théorique inspirée du canon des grandes littératures occidentales. Convenant, avec Sainte-Beuve et Horace, que le classique « ne peut être reconnu comme tel [...] qu'au terme d'un "recensement" et d'un "classement" dans la littérature² », Melançon incite de manière un peu provocante la critique québécoise, selon lui trop impatiente, à respecter un moratoire d'un siècle avant de faire entrer les œuvres au panthéon national. Ainsi, il reconnaît en Nelligan le benjamin de nos classiques, faisant la part belle aux écrits de la Nouvelle-France et du XIX^e siècle³.

Le caractère inusité et presque polémique de cette sélection provient du fait que Melançon, volontairement à contre-courant, adopte une définition très *classique* du canon qui s'avère assez restrictive dans le contexte nord-américain qui est le nôtre. La plupart des lecteurs ou critiques du corpus québécois adopteront plus volontiers une vision moderne du classique — la *grande œuvre* élue par le lecteur, à la manière de Calvino, également convoquée par Melançon — ou encore une optique institutionnelle qui, il est vrai, confisque au texte une partie de sa puissance au profit du système qui le reconnaît. Le canon littéraire de Melançon surprend également parce qu'il concentre les grandes œuvres dans des périodes maintenues en marge de l'histoire littéraire québécoise, cette dernière accordant une importance bien supérieure à la production du XX^e siècle. En effet, le XIX^e siècle, célébré à titre d'« origines littéraires » par les premiers historiens de la littérature canadienne-française, apparaît aujourd'hui comme un faire-valoir des œuvres contemporaines dans nombre d'introductions à la littérature québécoise; historiquement, la Nouvelle-France a, quant à elle, été tenue un certain temps

¹ Ces deux expressions sont respectivement tirées des manuels de Camille Roy et de Michel Laurin, qui sont étudiés dans cet article.

² Robert MELANÇON, *Qu'est-ce qu'un classique québécois?*, Montréal, Fides/PUM, « Les grandes conférences », 2004, p. 44.

³ Les cinq « classiques » québécois proposés par Robert Melançon sont le *Brief récit* de Jacques Cartier, les *Relations* des jésuites, les *Lettres spirituelles et historiques* de Marie de l'Incarnation, la correspondance d'Élisabeth Bégon, *l'Histoire du Canada depuis sa découverte* de François-Xavier Garneau et les poésies d'Émile Nelligan.

hors des limites de ce que l'on reconnaissait comme le corpus national. C'est à la fortune critique de ces périodes de l'histoire littéraire que je souhaite ici m'arrêter, en analysant plus particulièrement la représentation du XIX^e siècle dans une sélection diachronique de manuels d'histoire littéraire, depuis l'ouvrage pionnier publié par Camille Roy en 1918 jusqu'aux manuels aujourd'hui employés dans les cégeps⁴.

Lorsque Camille Roy, au début du vingtième siècle, aborde l'étude de la littérature nationale en vue d'en proposer la première synthèse scolaire, il accorde une importance toute particulière aux écrits du XIX^e siècle⁵, et ce pour plusieurs raisons. Lecteur et élève, pendant son séjour d'études en France, de professeurs et auteurs de manuels scolaires célèbres comme Brunetière ou Lanson⁶, Camille Roy tente à son retour d'adopter le prestigieux modèle français et de conférer une légitimité nouvelle aux lettres canadiennes-françaises en les insérant dans une trame temporelle de longue durée. Le XIX^e siècle constitue le véritable socle originel de cette histoire littéraire locale puisqu'il représente, pour Roy, le moment où la production intellectuelle commence enfin à rendre compte de l'existence d'une « race » canadienne-française distincte — de ses compatriotes anglophones, bien entendu, mais aussi de ses ancêtres français — après plus de quarante ans de régime britannique.

Le concept d'« esprit » est central dans le *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*, premier essai d'ordonnement historique du corpus canadien-français qui constituera longtemps la matrice des interprétations subséquentes de la littérature nationale⁷. En effet, Camille Roy considère l'œuvre littéraire comme une manifestation du « génie » de l'« âme nationale », elle-même forgée par les influences historiques, sociales et géographiques qui en ont marqué l'évolution. Dans l'introduction de son manuel, il s'efforce donc de décrire cet « esprit » canadien-français, héritier des qualités intellectuelles des ancêtres latins⁸ bien que dégradé par les conditions hostiles à la vie de

⁴ La sélection des manuels étudiés ici n'est pas exhaustive. En privilégiant l'étude d'histoires littéraires publiées à différents moments du XX^e siècle, j'ai voulu retenir un corpus qui illustre bien l'évolution diachronique du discours sur le XIX^e siècle tout en renvoyant à d'autres manuels scolaires publiés à la même époque lorsqu'ils présentaient des caractéristiques différentes.

⁵ Les premiers cours universitaires dispensés par Camille Roy à l'Université Laval portent d'ailleurs sur un corpus de poètes et de romanciers du XIX^e siècle (Quesnel, Mermet, Bibaud, Gérin-Lajoie, de Gaspé père, Fréchette), dans une perspective un peu archéologique.

⁶ Entre 1898 et 1901, Camille Roy, en séjour d'études en France, assiste aux cours et conférences d'éminents professeurs français de l'Institut catholique de Paris, de l'École normale supérieure, de la Sorbonne et du Collège de France (voir Jane Everett, « Camille Roy, formation et ascension d'un critique, 1870-1912 », Ph. D., Département de langue et littérature françaises, Université McGill, 1987, chapitre 3).

⁷ C'est pourquoi je lui accorde ici une importance toute particulière.

⁸ « [Deu génie de la race française, l'esprit canadien-français a gardé] ses vertus intellectuelles, son goût inné des choses de l'art; il se complait dans les idées générales et dans les discussions de doctrine; il a aussi conservé du génie ancien sa discipline traditionnelle, c'est-à-dire le besoin de méthode, de logique, de clarté et d'élégance qui est la note caractéristique de la culture française. » (Camille ROY, *Manuel*

l'esprit qui règnent en Amérique du Nord. La colonisation laborieuse, l'absence d'imprimerie et les guerres incessantes du Régime français puis l'infériorité sociale, les luttes de survivance, l'absence d'enseignement supérieur et de contact avec la France depuis la Conquête auraient rendu les Canadiens français « intellectuellement paresseux », contraints qu'ils étaient de se consacrer à des tâches utilitaires et pragmatiques pour assurer leur survie matérielle (MHL, 11).

Paradoxalement, bien qu'il s'approprie un discours historique emprunté aux plus prestigieuses littératures européennes, Camille Roy expose d'entrée de jeu les circonstances atténuantes qui justifient les maladroites de notre petit et jeune corpus national. Cet amalgame entre les attributs des littératures majeures et mineures n'est pas sans provoquer certaines ambivalences : au moment où Roy publie la première édition du manuel, par exemple, il déplore tout en l'excusant le manque d'envergure du corpus canadien-français qu'il contribue à canoniser. La conclusion de l'ouvrage, elle aussi entre discours de monumentalisation et prêche pédagogique, établit l'existence d'un « génie » propre à la nation canadienne-française⁹ mais exhorte les auteurs potentiels à s'en inspirer *vraiment*, dans un mouvement de nationalisation qui ne pourra que bénéficier à la littérature : « beaucoup de nos œuvres, dont les sujets sont canadiens, ne sont pas assez fortes parce qu'il a manqué à leurs auteurs d'avoir suffisamment vu, connu, pénétré tout ce qui est le décor, la substance, l'âme elle-même de notre vie historique et nationale » (MHL,14). Profitant de l'impressionnant tirage de son manuel scolaire, Camille Roy réitère et diffuse ainsi sa thèse programmatique sur la nationalisation de la littérature canadienne-française, exposée pour la première fois en 1904 devant la Société du parler français au Canada¹⁰.

S'accordant avec les perspectives identitaires exposées en introduction, la périodisation du *Manuel d'histoire de littérature canadienne-française* abandonne la littérature de la Nouvelle-France à la mère patrie¹¹ et débute avec la présentation rapide des premiers poètes et journalistes du Canada français (1760-1820). Divisé en deux sections générales (prose et poésie), le chapitre

d'histoire de la littérature canadienne-française, Québec, Imprimerie de l'Action sociale Ltée, 1918, p. 3; dorénavant désigné par le sigle MHL, suivi du numéro de la page).

⁹ « [...] notre littérature est distincte de la française, sinon par la langue et les procédés généraux de composition, du moins, en général, par la matière dont elle est faite, par les pensées et les préoccupations qui, sur le fond français de notre mentalité et de notre conscience, se sont lentement et solidement superposées » (MHL, 8).

¹⁰ Cette conférence, prononcée à Québec en 1904, est publiée dans les *Essais sur la littérature canadienne* (Montréal, Librairie Beauchemin, 1913, p. 215-232).

¹¹ Ce sont les Sœurs de Sainte-Anne qui, les premières, intégreront les écrits de la Nouvelle-France à leur *Précis d'histoire littéraire. Littérature canadienne-française* (Lachine, Sœurs de Sainte-Anne, 1928), témoignant d'une acception plus large du concept de « race » canadienne-française. Camille Roy suivra leur exemple à partir de 1930 dans les rééditions successives de son manuel.

consacré aux « Premiers développements » (1820-1860) comporte quelques études d'écrivains particuliers, mais c'est à partir de 1860-1900 que la production littéraire est jugée suffisamment importante pour faire l'objet d'un véritable classement, établi suivant la hiérarchie générique de l'époque (histoire, poésie, roman, récit et chronique, littérature philosophique et éloquence)¹². Le récit des origines littéraires¹³ proposé par le *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*, mettant surtout en valeur la contribution d'historiens et de poètes, se conforme à cette hiérarchie générique tout en effectuant une discrète promotion des valeurs nationales et catholiques qui imprègnent, en filigrane, tout le discours littéraire.

Étienne Parent, premier jalon du récit proposé par Roy, n'est pas historien à proprement parler mais son œuvre journalistique, s'inscrivant dans les mêmes luttes patriotiques qui inspireront poètes et historiens, lui vaut le statut enviable de précurseur : « Étienne Parent annonce la période suivante, celle des développements plus féconds, et il mérite de prendre place à côté des plus illustres de toutes les périodes, puisqu'il reste l'un des plus hauts représentants de notre vie politique et littéraire » (*MHL*, 31). En accord avec les prémisses idéologiques de son discours littéraire, Roy retient surtout de la contribution intellectuelle de Parent la patriotique devise du journal *Le Canadien* (« Nos institutions, notre langue, nos lois ») et ses travaux de sociologie qui « rappelle[nt] très heureusement les conditions sociales et nécessaires du travail chrétien, et quels principes, chrétiens aussi, doivent régler les rapports de l'ouvrier avec le patron » (*MHL*, 30).

L'historien François-Xavier Garneau, avec ses interprétations contestées du rôle social et politique tenu par le clergé canadien¹⁴, se plie beaucoup plus difficilement aux impératifs idéologiques du discours littéraire de Roy. Néanmoins, sa monumentale entreprise de glorification du passé et son prestige de redresseur de torts fait de Garneau un véritable héros national, dont l'œuvre presque providentielle paraît appelée par les circonstances historiques :

Les luttes politiques si vives qui divisaient alors en deux camps irréconciliables les Canadiens français et les bureaucrates, les injustices et les mépris dont nous

¹² Dans les éditions ultérieures du manuel, Camille Roy simplifiera son découpage des XVII^e et XIX^e siècles en éliminant l'une des trois périodes des « origines littéraires », celle qui s'étend de 1820 à 1860. La périodisation révisée ne comprendra plus que deux chapitres (1760-1860 et 1860-1900).

¹³ De manière générale, j'entends par « récit » le processus dynamique de mise en intrigue, c'est-à-dire l'exercice de compétences narratives qui permettent de rendre intelligibles des objets discursifs dont la nature n'est pas forcément fictive : la reconnaissance de personnages (dans le cas de l'histoire littéraire, les auteurs ou des entités historiques anthropomorphisées), d'actions (l'évolution de la littérature et de ses acteurs), d'une configuration temporelle (périodisation et découpage de l'histoire) et spatiale (espace symbolique considéré comme « national »). Ce sont ces paradigmes du récit historique qui sont analysés ici, tant dans le paratexte que dans le discours littéraire des manuels scolaires.

¹⁴ Lecteur de Voltaire et de Michelet, Garneau n'aurait « pas toujours apprécié comme il le fallait les questions relatives au rôle du clergé dans notre histoire, et son intervention, soit dans la politique ou l'administration de la colonie, comme le fit Mgr Laval, soit dans le domaine de l'éducation » (*MHL*, 37).

avons été souvent l'objet, rendaient de plus en plus *nécessaire* une œuvre d'ensemble qui pût offrir à nos pères le récit et le spectacle de leur héroïque histoire (MHL, 32-33; je souligne).

De la même façon, grâce à sa fidélité à l'âme canadienne-française, la poésie d'Octave Crémazie parvient à s'imposer dans le panthéon de Roy malgré le manque d'envergure de l'œuvre elle-même, qui n'est pas particulièrement appréciée par le critique :

Non pas que cette poésie soit d'un art vraiment supérieur, et qu'elle constitue une œuvre considérable. [...] Mais dans ces deux cents pages de vers, il a fait circuler une inspiration généreuse, patriotique, chrétienne, qui s'accordait avec les sentiments des lecteurs canadiens. Et pour avoir su dire tant de choses qui débordaient de l'âme populaire, et qui étaient alors le thème favori de ses pensées, Crémazie a recueilli les plus vives et les plus sincères admirations (MHL, 56).

Les deux grandes figures patriotiques et romantiques du XIX^e siècle, Garneau et Crémazie, sont selon Roy les principaux modèles du mouvement littéraire de 1860 (aussi nommé « École patriotique de Québec »). Le regroupement commode des écrivains par « école », typique de l'histoire littéraire, tend à faire de 1860 une date clé du *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*. Toutefois, les réserves esthétiques de Roy envers des figures de proue comme Fréchette ou Casgrain sont manifestes, notamment lorsqu'il s'agit de condamner les caractéristiques attribuables à l'« imitation excessive des auteurs français » (entendons ici des romantiques), avec leur style jugé trop chargé et entaché de « mauvais goût », leur rhétorique pompeuse, leur imagination et leur sensibilité excessive. Le manuel révèle en revanche la nette préférence de son auteur pour un autre type de style français, jugé plus authentique et conforme à l'esprit canadien : celui de l'Ancien Régime, avec sa langue classique et sobre, claire, limpide, alerte, « bien française » (MHL, 47). Cette prédilection esthétique n'est pas sans renvoyer, au plan idéologique, à une conception pré-révolutionnaire d'un ordre social clairement défini et hiérarchisé.

À la fin des années 1950, le manuel publié par le frère-enseignant Samuel Baillargeon¹⁵ révèle la même prédisposition pour l'esthétique classique, conséquente avec l'éducation littéraire inspirée des Belles-Lettres que l'on dispense toujours dans les collèges de la province. Toutefois, contrairement à Camille Roy dont l'indulgence critique a été raillée plus d'une fois, Baillargeon fait preuve d'un radicalisme qui rend d'autant plus manifestes les connotations morales de ses préceptes esthétiques. En effet, si l'ordre, l'équilibre et la mesure associés au classicisme sont des qualités littéraires, elles sont aussi des vertus civiques qui, transposées sur le plan social, sont garantes de la conservation de l'ordre établi. Ainsi, dans le manuel de Baillargeon, on retrouve

¹⁵ Samuel BAILLARGEON, *Littérature canadienne-française*, Montréal, Paris, Fides, 1957. Dorénavant désigné par le sigle LCF, suivi du numéro de la page.

une rhétorique du caractère néfaste de l'excès qui s'applique tout autant aux activités politiques des acteurs des Rébellions de 1837¹⁶ qu'au style emporté des écrivains romantiques du Mouvement patriotique de Québec¹⁷. Plutôt qu'aux épanchements de *La voix d'un exilé*, l'approbation de Baillargeon va à la correspondance de Crémazie dans laquelle un prosateur discret « se révèle avec réserve, sans étaler son angoisse [...] et se rend attachant à force d'humilité et d'effacement » (*LCF*, 81; je souligne).

Bien qu'essentiellement présenté pour son intérêt documentaire et beaucoup moins valorisé que chez son prédécesseur, le récit du XIX^e siècle littéraire de Baillargeon respecte dans ses grandes lignes l'archétype offert par le *Manuel* de Camille Roy. François-Xavier Garneau conserve le statut de personnage central (« il reste l'historien et probablement l'écrivain *le plus important* de l'époque » (*LCF*, 78)) qui inspirera les héritiers de l'École patriotique de Québec, dont les maladroites sont caricaturées sans que leur importance historique soit niée pour autant. Baillargeon accorde en revanche plus d'importance à d'autres poètes ou prosateurs dont il apprécie le talent, notamment à ceux qui annoncent, par leur pratique, la littérature du XX^e siècle visiblement considérée comme supérieure en qualité¹⁸.

C'est surtout la *dynamique* conférée au XIX^e siècle dans le récit global de la littérature nationale qui distingue le manuel de Baillargeon de celui de Camille Roy, bien qu'il en conserve plusieurs des partis pris et présupposés idéologiques. Le découpage historique, radicalement renouvelé, témoigne éloquemment de la marginalisation du XIX^e siècle au profit de la littérature contemporaine, qui prend de plus en plus d'importance dans l'économie du manuel. En effet, l'histoire littéraire canadienne-française est chez Baillargeon

¹⁶ La triade composée d'Étienne Parent, de Louis-Joseph Papineau et de Louis-Hippolyte Lafontaine illustre bien l'importance de la discipline dans le discours du manuel de Baillargeon, particulièrement dans les biographies d'écrivains. Papineau, père des insurrections de 1837-38, est évidemment le plus dissipé : « écolier brillant, mais piètre travailleur » (*LCF*, 41), il devient un adulte excessif que « grise [souvent] le succès populaire » (*LCF*, 43); il préside des assemblées *tumultueuses* et entreprend des luttes *excessives* qui mèneront à la guerre civile. Étienne Parent, pour sa part « *travailleur acharné plus qu'élève brillant* », abandonne Papineau par fidélité à ses principes lorsque ce dernier quitte le domaine constitutionnel et devient « *prédicant d'insurrection* » (*LCF*, 39). De même, Louis-Hippolyte Lafontaine prend conscience que la révolte est « inutile » après les rébellions et « se met à la tête d'un mouvement ordonné à *regagner constitutionnellement le terrain perdu* » (*LCF*, 46; jusqu'à la fin de l'article, les italiques employées dans les citations sont tirées des textes originaux, à moins d'indications contraires).

¹⁷ Baillargeon ridiculise, par exemple, les « *phrases à effet saturées d'impressions suaves, bourrées à craquer de mots tapageurs, fardées d'épithètes rubicondes* » de l'abbé Casgrain (*LCF*, 74) et dénonce la « manie de la grandiloquence, [l']accumulation de mots sonores, [l']abus de l'épithète, de l'apostrophe, de l'anaphore » qui caractérise la plume de Crémazie et de Fréchette, et dans laquelle Chapman « baigne littéralement » (*LCF*, 78).

¹⁸ Baillargeon souligne, comme Roy dès 1918, que Nérée Beauchemin et Alfred Gameau « annoncent » la pensée plus originale et le style plus soigné des poètes ultérieurs. Laure Conan effectue quant à elle la « transition entre la littérature patriotique fin de siècle et la littérature plus personnelle du début du XX^e siècle » (*LCF*, 114). Baillargeon accorde une grande importance à la valeur littéraire des œuvres, ce qui justifie probablement la sévérité de son jugement critique.

découpée en deux chapitres divisés au mitan du XIX^e siècle; le premier, intitulé « Formation du type canadien-français (1534-1850) ¹⁹ », relègue tout ce qui précède 1850 à la préhistoire de la littérature nationale, ce qui laisse à peine une centaine d'années à l'« Histoire de la littérature canadienne-française (1850-1957) » proprement dite. L'École patriotique de Québec, de premier mouvement de maturité qu'elle était chez Roy, est ici ravalée au rang de premiers balbutiements littéraires du Canada français : « Vers 1850, déclare Baillargeon, se produit une poussée culturelle qu'à prime abord on pourrait prendre pour un réveil culturel, mais qui offre tous les caractères d'une naissance. Le type canadien-français est né; une littérature autochtone va éclore » (*LCF*, 56).

Malgré le pessimisme général de l'ouvrage, le manuel de Baillargeon confirme en conclusion l'existence objective d'une tradition littéraire locale importante, sinon pour sa qualité, du moins pour sa valeur sentimentale : « *notre littérature est jeune*, dit-il, mais elle *existe*. Elle est *modeste*, mais elle est *bien nôtre* et, à ce titre, elle nous est *éminemment chère* » (*LCF*, 448). C'est le genre de constat qui ne semble plus nécessaire au père Paul Gay, qui publie en 1969 le manuel *Notre littérature. Guide littéraire du Canada français*²⁰. Pour la première fois en effet, l'emploi du possessif en intitulé pose résolument l'existence d'une littérature canadienne-française²¹ et lui attribue une dimension collective totalement absente des manuels précédents, où les lettres étaient davantage envisagées dans une perspective de représentation passive que de prise de conscience nationale²². La littérature conserve toutefois sa fonction de miroir, de vecteur de reconnaissance; en témoigne la citation, en introduction, d'un long extrait d'André Brochu qui exprime l'importance de l'expérience intime des racines et la « conformité immédiate [de notre littérature] avec notre "être-au-monde"²³ ». Paul Gay parle bien, en conclusion, d'un courant poétique récent tendant vers l'art « inutile » et « universel », mais ce phénomène moderne

¹⁹ L'introduction du manuel de Baillargeon repose sur une conception identitaire similaire à celle de Camille Roy. Utilisant le mot « type » plutôt que « race », il reconduit les caractéristiques canadiennes-françaises proposées par Roy en soulignant le caractère dégénéré des influences françaises corrompues par l'asservissement aux tâches matérielles, l'« individualisme décoloré », la passivité de l'esprit créateur, le patriotisme jaloux et la foi vivace des Canadiens.

²⁰ Paul GAY, *Notre littérature. Guide littéraire du Canada français à l'usage des niveaux secondaire et collégial*, Montréal, éditions HMH ltée, 1969. Dorénavant désigné par le sigle *GL*, suivi du numéro de la page.

²¹ L'autonomisation de la littérature canadienne-française semble à ce point acquise que l'auteur tente en introduction de revaloriser l'enseignement de la littérature française, qu'il dit en péril.

²² Le manuel de Paul Gay présente au contraire la littérature comme un indice de cette prise de conscience identitaire : « [...] toute littérature progresse en qualité et en quantité dans la mesure où le peuple qu'elle a charge de décrire se rend compte de sa valeur et de son identité. Tant qu'un peuple est un peuple colonisé, il est à la remorque du colonisateur. Il n'y a de littérature que dans une certaine indépendance » (*GL*, 2).

²³ André BROCHU, « Quelle part doit-on réserver à la littérature québécoise dans l'enseignement des lettres », *Liberté*, 1968; cité par Paul GAY, *op. cit.*, p. 3.

lui semble trop marginal pour infirmer la nouvelle dimension réflexive de la littérature, qui permet au peuple de « s'identifier, [de] se nommer, [de] se circonscrire, [de] s'exorciser, c'est-à-dire [de] régler son compte au passé » (GL, 202).

Comme toutes les histoires littéraires depuis celle des Sœurs de Sainte-Anne, le manuel de Gay couvre la période du Régime français, tout en accordant un traitement minimal aux manifestations littéraires antérieures à 1845²⁴. Des sections plus élaborées sont consacrées à l'histoire, à la poésie et au roman de 1845 à 1900, bien que l'étude du XIX^e siècle soit infiniment plus schématique que chez les prédécesseurs, tant sur le plan de la sélection des auteurs que des informations consignées. Pour combler les lacunes du manuel, l'auteur suggère des pistes bibliographiques qui témoignent de l'existence d'une nouvelle tradition de lecture critique.

Si Paul Gay est beaucoup moins sévère envers les écrivains du XIX^e siècle que Baillargeon, c'est sans doute parce qu'il prend le parti de ne présenter que les meilleurs d'entre eux, ou les plus caractéristiques. Malgré la réduction considérable du nombre d'auteurs présentés, le récit qu'en propose le *Guide littéraire du Canada français* constitue toujours une synthèse assez fidèle de celui de Camille Roy, élaboré quelque cinquante ans plus tôt²⁵. Les mêmes repères ponctuent l'évolution de la littérature nationale : émergence difficile dans les journaux, véritable naissance avec *L'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, reprise du flambeau patriotique par « ce qu'on a appelé pompeusement *Le Mouvement de Québec* » (GL, 17) et, finalement, apparition de poètes précurseurs de la production littéraire du XX^e siècle. Paul Gay accorde cependant un intérêt nouveau à des genres qui retiendront de plus en plus l'attention de la critique — notamment le roman et la chronique.

Cette fois, c'est surtout le filtre idéologique du rédacteur du manuel qui introduit la spécificité de son discours littéraire. Influencée par les préoccupations sociales, politiques et nationales de la fin des années soixante, la présentation du XIX^e siècle repolitise la littérature, tant au plan individuel que collectif. Le questionnement identitaire moderne par exemple, s'insinue discrètement dans l'histoire littéraire de Gay qui ne manque pas, chaque fois que l'occasion s'en présente, de situer les écrivains par rapport aux grands

²⁴ Une seule page pour chacun des chapitres du livre 1, « Avant la conquête » et « de 1760 à 1845 ».

²⁵ Certains passages sont même directement inspirés du *Manuel de littérature canadienne-française* de 1918, notamment la présentation de Pamphile Le May comme « poète le plus attachant » de 1860 (GL, 29) et une anecdote au sujet de François-Xavier Garneau, reprise dans les histoires littéraires au point d'en devenir un véritable lieu commun : le futur historien national, employé dans un bureau de notaires, aurait un jour rétorqué à ses méprisants collègues anglophones : « Eh bien ! Notre histoire, je vais la raconter ! Et vous verrez comment nos ancêtres ont été des vaincus; et si une pareille défaite n'est pas aussi glorieuse qu'une victoire ! » (GL, 18).

pôles extérieurs constitutifs de l'identité québécoise : l'Angleterre²⁶, la France²⁷ et la confédération canadienne²⁸. Gay accorde également un intérêt inédit aux orientations politiques des écrivains²⁹ et souligne, à l'intérieur même des monographies d'auteurs, l'importance de l'influence intellectuelle exercée par le libéralisme et les Rébellions de 1837. Ainsi, la description de l'esprit révolutionnaire et patriotique des Fils de la liberté³⁰ occupe, dans la présentation de l'œuvre de François-Xavier Garneau, un espace éditorial plus important que celui que Gay accorde à la majorité des écrivains retenus...

À lire le manuel scolaire publié par Michel Laurin³¹ près de trente ans plus tard (1996), suite à la Réforme Robillard qui remettait l'histoire littéraire au programme du cégep, on croirait avoir affaire à un autre XIX^e siècle. En effet, le libéralisme progressiste des écrivains sur lequel Gay avait tant insisté cède la place à un conservatisme clérical qui donne le ton à la présentation de la période. Orientée par des sous-titres tels que « En marche vers le passé » et « Quelques échappées d'un romantisme entravé », la lecture du XIX^e siècle met en relief l'application d'une esthétique littéraire — le romantisme — qui aurait pourtant été radicalement dénaturée par le cléricalisme étroit et étouffant d'une élite ultramontaine. Désignée abstraitement par un « on » omnipotent³², cette élite intellectuelle aurait activement empêché les écrivains canadiens-français d'adopter les courants littéraires européens³³, en orientant plutôt les plumes vers l'apologie du catholicisme et de l'agriculturisme³⁴. Même la grande icône

²⁶ « Sans détester les Anglais, [William Chapman] a affirmé hautement nos droits, les droits de la langue française » (GL, 27).

²⁷ Gay consacre l'appendice du livre II (1845-1900) à l'apport des écrivains français durant cette période. Lui-même originaire de France, il souhaite visiblement que s'intensifient les rapports diplomatiques et culturels entre l'ancienne mère patrie et le Canada français.

²⁸ Des poèmes de circonstance de Crémazie, Gay déduit avec une certaine incrédulité que le poète « semble croire au Canada » (GL, 25).

²⁹ Leurs orientations idéologiques sont décrites en des termes qui rappellent les enjeux politiques des années soixante : « à l'encontre de Fréchette, libéral et homme de gauche, Chapman fut conservateur et de droite » (GL, 27).

³⁰ Encore une fois, l'esprit révolutionnaire rappelle les revendications des années soixante au Québec : liberté comme principe de progrès social, pouvoir du peuple, dénonciation de la tyrannie coloniale anglaise, laïcisme social, suppression de l'utilisation politique du spirituel, etc. (GL, 20).

³¹ Michel LAURIN, *Anthologie de la littérature québécoise*, Montréal, éditions CEC inc., 1996. Dorénavant désigné par le sigle ALQ, suivi du numéro de la page.

³² Quelques exemples de l'usage de ce *on* autoritaire et abstrait : « Une véritable gainne morale et patriotique recouvre la littérature de cette époque où *on* se méfie, de plus, du romantisme français et de sa potentielle influence ici. [...] Et pour faire triompher les canons de l'orthodoxie, *on* dispose de toute une batterie de critiques littéraires sans originalité qui n'hésitent pas à censurer ou à interdire » (ALQ, 58).

³³ « Ces gens [les ultramontains] disposent d'un appareil répressif et coercitif considérable pour faire triompher leurs idées. Si persuasif qu'ils parviennent à décaler au XX^e siècle québécois des courants littéraires du XIX^e siècle français : le réalisme, le naturalisme et le symbolisme » (ALQ, 43-44).

³⁴ L'abbé Casgrain – le seul religieux explicitement identifié par Laurin – aurait veillé « à ce que les œuvres soient respectueuses des traditions romantiques-catholiques. En particulier les romans, qui se doivent de recycler les défaites du passé en victoires providentielles et d'inciter les lecteurs à la pratique de l'agriculture, unique voie du salut » (ALQ, 61).

« rouge » François-Xavier Garneau, dont la poésie est d'abord présentée dans une section consacrée aux « aspirations libérales », apparaît ensuite comme l'auteur d'une *Histoire du Canada* où, conformément aux édits de Mgr Bourget, les écrivains de l'époque auraient puisé leurs « valeurs-refuges [...] : culte du passé et de la patrie, fidélité à la langue et à la foi » (ALQ, 58).

Cette insistance nouvelle sur le romantisme est conforme au programme de formation générale du Ministère de l'éducation du Québec, qui suggère de présenter les œuvres en fonction des « courants » ou des « tendances » dans lesquelles elles s'inscrivent³⁵. Visant à favoriser une lecture renouvelée de la tradition littéraire, cette approche globalisante incite à délaissier les groupes non homogènes comme l'École patriotique de Québec, cœur traditionnel de l'histoire littéraire du XIX^e siècle dont il n'est fait mention qu'une seule fois dans le manuel de Laurin³⁶. L'approche par « courants » cherche au contraire à fédérer les productions littéraires dans une « vision du monde » commune à la majorité des écrivains de l'époque, ici un romantisme gâté par son patriotisme excessif (tant chez les libéraux que les ultramontains). Cette présentation des textes « représentatifs » de la période est précédée d'une section consacrée aux quelques œuvres « véritablement romantiques », ces « échappées d'un romantisme entravé » que Laurin affecte d'un fort coefficient positif. Ainsi, selon Laurin, les œuvres de Boucher de Boucherville, de Fadette, de Laure Conan ou d'Eudore Évanturel s'apparentent à l'« authentique » romantisme français tel que décrit dans les tableaux synthèses, grâce à leur subjectivité, à leur recours au fantastique ou à leur rapport à la nature.

La connotation négative qu'acquiert chez Laurin l'essentiel du XIX^e siècle littéraire provient en fait d'une reconfiguration générale de l'histoire autour d'un nouveau centre symbolique du récit, la naissance du Québec moderne en 1960, en fonction de laquelle on réévalue l'ensemble du corpus canadien-français. Dans le vocabulaire désormais anachronique de Camille Roy ou de

³⁵ C'est ce qu'on peut lire dans le programme-cadre *Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle* : « La fréquentation de la littérature inscrite dans des courants et des tendances aide l'élève à prendre connaissance des possibilités des variantes linguistiques de la langue commune. De plus, l'insertion des œuvres marquantes dans les courants et les tendances littéraires ouvre sur le dialogue des œuvres et des époques; la nôtre actualise le sens de l'héritage culturel » (Ministère de l'éducation du Québec, Québec, 1993, p. 2). Les auteurs d'autres manuels scolaires, notamment Weinmann et Chamberland, n'adoptent toutefois pas cette perspective, qu'ils jugent peu appropriée pour présenter la littérature québécoise : « On remarque l'absence quasi totale d'**époques** à définitions fortes, cohérentes et riches, tel le classicisme du XVII^e siècle français; de même, celle non moins importante de **mouvements** et d'**écoles littéraires** aux programmes clairement énoncés. Les œuvres canadiennes-françaises/québécoises appartiennent à des époques et à un lieu où les forces de cohésion et de concertation n'existent guère » (Heinz WEINMANN et Roger CHAMBERLAND, *Littérature québécoise des origines à nos jours. Textes et méthode*, Montréal, Hurtubise HMH, 1996, p. IV; les caractères gras sont dans le texte).

³⁶ Qui plus est, cette mention unique s'avère floue et extrêmement péjorative : « les principaux artisans de cette *littérature compassée* [...] gravitent autour du mouvement littéraire de Québec, baptisé « le mouvement *immobile* » par un critique actuel [qui n'est pas nommé dans le manuel] » (ALQ, 61; je souligne).

Samuel Baillargeon, on pourrait dire que l'émergence d'une nouvelle « race » ou d'un nouveau « type » national, le *Québécois*, provoque une relecture téléologique du passé menant toujours déjà à l'avènement de la Révolution tranquille :

[Les dix courants littéraires proposés par le manuel] sont puisés d'abord dans la littérature de la Nouvelle-France (1534-1760), *née dans la mouvance qui annonce déjà notre quête d'ailleurs*. Puis dans les écrits du Canada français (1760-1960), au *style souvent enrubanné ou gominé*, qui militent tantôt pour la défense des valeurs traditionnelles, tantôt pour celle des libertés. Enfin, dans la littérature du Québec (à partir de 1960), où un *pays accepte d'assumer son destin et la gestion de son existence collective*. Une littérature au style herbu, mal fauché, qui affirme *enfin* la légitimité du moi – pris en charge jusqu'à ce jour par l'idéologie et la religion –, qui affirme même la légitimité du moi de l'Autre, ce voisin et néanmoins étranger dont on affectait d'ignorer l'existence (ALQ, « Avant-propos »; je souligne).

Ainsi, la Nouvelle-France et la littérature orale sont dépeintes comme des périodes bénies, sources archétypales d'un imaginaire collectif empreint de liberté et de farouche indépendance³⁷ qui préfigure les aspirations nationalistes des années 1960³⁸. Le XIX^e siècle romantique et la littérature du terroir personnalisent quant à eux une période monolithique d'empêchement, dominée par l'idéologie cléricale, avec laquelle rompra triomphalement la Révolution tranquille³⁹.

Malgré un amenuisement progressif de l'espace accordé au XIX^e siècle au profit de la littérature contemporaine, on constate en définitive que jusqu'à très récemment, les récits proposés par les manuels scolaires successifs reconduisaient tous plus ou moins fidèlement l'archétype de la narration historique établie par Camille Roy en 1918 : celle d'une stagnation intellectuelle originelle relevée par l'activité littéraire plus soutenue de la génération de l'École

³⁷ « Véhicule de ses aspirations, de son imaginaire collectif, [la littérature orale] constitue le terreau privilégié où germent à loisir les schémas – certains préfèrent parler d'archétypes – qu'un peuple s'est faits [...] de lui-même, sa véritable identité culturelle. [...] Nos légendes, nos contes et nos chansons de tradition orale parlent d'un peuple fier, jovial, hospitalier, sûr de lui, bon vivant et au farouche esprit d'indépendance. Un peuple ne dédaignant pas la licence, qui laisse le puritanisme à son clergé ainsi qu'aux anglophones protestants » (ALQ, 27).

³⁸ « On peut même parler de véritable appropriation de ces textes [de la Nouvelle-France], qui prennent une valeur sacrée, quand la collectivité québécoise, à partir de 1960, accepte de tirer un trait sur le passé nostalgique pour enfin décider de s'assumer, de prendre en main son destin. Chez quantité d'écrivains, cette renaissance vient s'inscrire en écho aux écrits de ceux qui, les premiers, ont pris possession de la contrée nouvelle; à leur image et dans leurs pas, des écrivains tentent l'aventure de la parole et de l'écriture pour dire la prise de possession effective du pays. [...] Une aventure amorcée en 1534 voit enfin l'amorce d'un dénouement, plus de quatre siècles plus tard » (ALQ, 12).

³⁹ La fin du XIX^e et le début du XX^e siècle sont d'ailleurs présentés comme des doubles inversés, alternant sursauts d'émancipation démocratique et « grandes noirceurs ». Comme chez Paul Gay, les revendications des Patriotes à propos de « l'usage de la langue française, le libre choix du peuple quant à son gouvernement, la correction des injustices sociales [...] » sont présentées comme des « annonces » des années 1960 (ALQ, 49); la période de survivance culturelle qui suit la défaite des Rebellions de 1837-38 est quant à elle appelée « grande noirceur », faisant écho au règne de Duplessis dont la Révolution tranquille marque la fin.

patriotique de 1860, au sein de laquelle émergent certains précurseurs des écrivains du XX^e siècle. Ce sont surtout et presque exclusivement les valeurs sociales et nationales transmises par le discours littéraire qui distinguent les manuels entre eux, au gré de l'évolution des différents états de société. La nomination collective, qui passe progressivement de « race » à « type » à « peuple » canadien-français, témoigne du passage d'un ordre traditionnel indexé sur des valeurs patriotiques et catholiques à un discours moderne plus préoccupé de lutte des classes que de survivance culturelle.

Il faut attendre les manuels des années quatre-vingt-dix pour constater un renouvellement en profondeur du récit historique des origines de la littérature canadienne-française. Les écrits de la Nouvelle-France et les contes de la tradition orale y gagnent un prestige absolument inédit, et la galerie ancestrale des Garneau, Crémazie ou Fréchette s'enrichit de plusieurs nouveaux visages (de Philippe Aubert de Gaspé fils, premier romancier Canadien français, à la première écrivaine, Laure Conan). Ces ajouts procèdent certes des relectures critiques des œuvres littéraires effectuées grâce au développement institutionnel des études québécoises, mais témoignent surtout d'une redéfinition identitaire autour du référent « québécois » qui affecte tant la dynamique du récit historique que celle de l'évolution des lettres. Il est fascinant de constater que le manuel scolaire de Paul Gay, bien que publié à la fin des années soixante, présente toujours une histoire littéraire relativement traditionnelle, qui n'a pas encore assimilé au plan de l'historiographie les bouleversements symboliques aujourd'hui attribués à la Révolution tranquille⁴⁰. Cet exemple illustre de manière particulièrement frappante le poids du présent dans la narration du passé et le caractère rétrospectif de l'établissement des filiations. Ainsi, le mouvement patriotique de 1860 qui permettait aux lettrés du début du XX^e siècle d'affirmer l'existence d'une jeune tradition littéraire est devenu, une fois l'histoire du Québec relue à la lumière de la Révolution tranquille, le visage honteux d'une « littérature compassée », le repoussoir d'une génération critique occupée à construire le récit de sa modernité durement conquise.

Karine Cellard

⁴⁰ C'est aussi le cas des autres manuels publiés à la même époque : celui de Roger Duhamel (*Manuel de littérature canadienne-française*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1967) et, dans une moindre mesure, de Gérard Bessette, Lucien Geslin et Charles Parent (*Histoire de la littérature canadienne-française par les textes*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1968).